



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020**

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2. du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 14 juin 2021, je fais rapport aux Namuroises et Namurois des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la Société de comptables professionnels agréés Charlebois et Gratton, CPA Inc.

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 113 787 \$. Des recettes se chiffrant à 1 161 438 \$ ont été obtenues comparativement aux dépenses de 1 108 292 \$ et aux autres éléments de conciliation à des fins fiscales de 60 641 \$. Au 31 décembre 2020, la dette à long terme était de 856 801 \$.

### **Réalisations 2020**

En 2020, l'agrandissement de la caserne s'est terminé. Nous avons fait l'épandage de gravier 0% dans certains chemins grâce au Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration d'une somme de 20 731 \$

Le total des investissements de l'exercice est de 563 492 \$ et le total de la valeur comptable nette des immobilisations est de 3 590 378 \$.

### **Conclusion**

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2020, démontre que l'excédent de fonctionnement non affecté est passé de 86 911 \$ à 181 930 \$.

Gilbert Dardel, Maire  
Municipalité de Namur